Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

REUNION DU 22/10/2024 DECISION N° 20241022 B 125

<u>Étaient présents</u>: Frédéric GIRODET, Claude VIAL, Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Yves BOMPUIS, Christine BONNEFOY, Martine GINET

Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET

Était absent : Patrick Bruno MARCON

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20240924_D_087 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2024 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président.

Commission: Finances - Mutualisation:

Objet : Convention d'analyse et de conseil en fiscalité environnement à passer avec la Société CTR OFEE

Le Bureau,

N° 20241022_B_125

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention d'analyse et de conseil en fiscalité environnement à passer avec la Société CTR OFEE ayant pour objet de fixer les conditions de l'intervention du Prestataire en qualité de conseil opérationnel chargé d'une mission d'analyse et de conseil en ingénierie fiscale, telle que résultant de la classification OPQCM, et visant à identifier, les possibilités d'optimisation des dépenses dans le domaine de la Fiscalité de l'Environnement.
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture ou Sous-Préfecture le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 22 octobre 2024

Le Président

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20241022-20241022_B_125-AU Reçu le 05/11/2024